Momo n'est pas un tacticien, ou s'il connaît une tactique, c'est celle des braves, prendre la tête et la conserver. Il n'a pas toujours réussi, mais le public lui en a toujours su gré.

Grand Prix d'amateurs U.V.F. 1200 mètres.

1. Série : 1. Grognet ; 2. Surgis ; 3. Pinson ; 4. Fournol.

2. Série : 1. Brochard ; 2. Balloux ; 3. Pruneyre ; Chanoin crevé s'arrête.

3. Série : Parmentier ; 2. Roptin ; 3. Guerre ; 4. Granger.

Finale : 1. Grognet ; 2. Parmentier ; 3. Brochard.

Grand Prix amateurs F. C. A. F. — 1er Van Hecke, 2e Mauchassat.

Grand Prix amateurs U. S. F. S. A. — 1er Cayron, 2e Trelb, 3e Simon.

A la grande surprise, le Belge Trelb se fait battre par Cayron, qui a mené toute la danse.

Prix du Conseil Général. — 50 kilomètres avec entraîneurs :

1. Tom Linton
2. Bouhours.
3. Simart.
4. Bor.

Les autres loin ou arrêtés; temps 56 min. 39 sec. 4|5.

Course sensationnelle: treize concurrents tous entraînés par des tandems à pétrole, aux moteurs pétant sec; la course est palpitante. Linton mène à une allure fantastique, poursuivi par Champion et Walters qui crève au 10e tour.

La course se poursuit passionnante au milieu de l'enthousiasme de la foule. Digeon tombe avec ses entraîneurs et abandonne.

Champion a deux accidents de machine. Découragé il s'arrête.

Linton a marché magnifiquement. Il a répondu à tous les efforts qu'on lui a demandés. Bouhours a fait de son mieux ; c'est déjà beaucoup.

A 4 heures 1|2 la réunion était terminée.

Franz Reichel.

⁂

Les cyclistes qui désirent acheter une bicyclette ne doivent pas oublier de voir la Wolff American chez E. Mérresse, seul représentant pour la région. 51920—47635

Chronique Locale

ROUBAIX

SOUSCRIPTION

en faveur des ouvriers du peignage Vinchon

Total de la 1re liste	5.900	fr.
DEUXIÈME LISTE		
MM. G. Beuscart, A. et T. Nuyts, méc.	100	»
A. Vinchon	100	»
Tiberghien, rue de l'Epeule	10	»
La Croix du Nord	50	»
Motte et Meillassoux	100	»
F. Chatteleyn, conseiller général	50	»
L'Union Sociale et Patriotique	100	»
Edouard Roussel, conseiller général	50	»
L. Wattine-Ovelacque	100	»
Les Peigneurs Réunis	2.000	»
Un groupe d'ouvriers du peignage	28.10	
Total général	8.588 10	

M. Eugène Motte, député de Roubaix, adresse la lettre suivante, à M. H. Lefebvre, secrétaire du Comité exécutif du parti collectiviste de Roubaix :

« Roubaix, 24 juin 1899.

» Monsieur H. Lefebvre,

» Secrétaire du Comité exécutif.

» Je suis rentré de Paris hier soir et je trouve votre lettre ce matin. Vous me demandez d'être lundi soir, 26 juin, au Théâtre Deschamps pour nous expliquer contradictoirement sur le sectionnement.

» Je repars à Paris dès demain soir, et, lundi, je joindrai mes efforts à ceux des chefs de parti qui combattront le ministère hybride et déconcertant, qui veut faire marcher la France et qui est un ministère de renégats.

» Ce sera l'emploi d'une journée pleine.

» Nous avons d'ailleurs déjà donné, publiquement nos raisons par deux fois : D'abord dans les considérants de notre vœu; ensuite, quand en répondant à votre première affiche, nous avons déclaré que notre principal mobile était d'écarter la politique de l'Hôtel de Ville et d'en faire la maison d'administration communale.

» Ne voyez-vous donc pas que l'excès de politique consume villes et nations ? Notre vœu est soumis à l'enquête. Le Conseil général, notre juge, recevra toutes nos explications et nous départagera.

» En cette occasion, comme en d'autres plus complexes, je reste le serviteur fidèle de la légalité et ne crée pas, sans raisons, d'agitation inutile. Nous avons assez de périodes électorales pour ne pas en créer de factices et ce serait, d'ailleurs, aller à l'encontre du but que nous poursuivons par le sectionnement.

» Ce but, c'est d'écarter des prochaines élections municipales toute espèce de passions et Roubaix, enfin pacifiée, nous en saura grand gré.

» Croyez, Monsieur, à toute ma considération.

» Eugène Motte,

» *député de Roubaix.* »

Office Central des Œuvres Sociales et Charitables de Roubaix-Tourcoing. — M. le Directeur de l'Office Central des Œuvres Sociales et Charitables de Roubaix nous communique la lettre suivante qui sera accueillie avec la plus profonde reconnaissance par les Œuvres de Charité et par la population nécessiteuse de notre ville :

« Roubaix, 24 juin 1899.

« Monsieur le Directeur,

« Pour honorer la mémoire de notre mère, Mme Alfred Motte, nous avons décidé en famille de répartir *cinquante mille francs* entre les diverses œuvres locales dont je vous remets la liste, en vous priant d'en aviser les Présidents :

15.000 francs pour fonder un lit à l'Hôpital de Roubaix ;
3.000 francs à la conférence de Sainte-Elisabeth, (dames) ;
5.000 francs à l'œuvre du Prêt du Couchage ;
5.000 francs aux sœurs du Très Saint-Sauveur, place de la Liberté ;
3,000 francs à la Bouchée de Pain ;
5,000 francs aux Ecoles libres ;
2,000 francs à l'Œuvre de la Protection de l'Enfance ;
2,000 francs à la Société des Prévoyants de l'Industrie et du Commerce de Roubaix ;
1,000 francs à la Caisse de Secours des Médaillés du Travail ;
3,000 francs aux diverses Ecoles ménagères ;
2,000 francs à l'Office Central ;
3,000 francs aux Petites-Sœurs des Pauvres ;
1,000 francs au Comité Anti-Alcoolique ;

» Veuillez agréez, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

» *Pour les enfants de Mme Alfred Motte,*

» Albert Motte. »

Cet acte de haute générosité se passe de tout commentaire, car il est un témoignage de plus des bienfaits que la famille de M. Alfred Motte a répandus si largement dans notre ville depuis de longues années.

La population tout entière, nous en sommes convaincus, sera profondément reconnaissante à MM Albert, Eugène et Alfred Motte, à MM. Eugène Mathon-Motte et Jules Desurmont-Motte, de continuer ainsi et dans une aussi large mesure, les traditions qu'ils ont reçues du chef de leur famille.

En se servant de l'Office Central pour la répartition de leurs allocations aux œuvres locales, les enfants de Mme Alfred Motte ont voulu montrer l'utilité de cette institution qui a pour but de servir de lien entre les bienfaiteurs et les œuvres, de rechercher les besoins de ces œuvres afin d'y subvenir dans la mesure du possible, et qui, grâce aux moyens d'action et d'information dont elle dispose, est pour les personnes charitables, le meilleur, le plus sûr et le plus compétent des auxiliaires.

L'exemple donné par la famille de Mme Motte sera suivi, nous n'en doutons pas, car il a appris à beaucoup qui l'ignoraient encore, quels services l'Office central peut rendre à ceux qui pratiquent la bienfaisance comme à ceux qui en bénéficient.

Un nouveau métier d'échantillonnage. — M. Henri Lemaire, chef de fabrication à Roubaix, a imaginé un procédé qu'il a breveté en France et à l'étranger et qui permet de résoudre d'une manière bien satisfaisante les deux problèmes si intéressants dont suit l'énoncé : *a)* produire en tissus, en moins de cinq minutes, le changement de fond d'un même dessin Jacquard, sans avoir à refaire ni carte, ni lecture, ni nouveaux cartons, ni repiquage; *b)* composer en tissus de nouveaux dessins Jacquard, sans carte, ni lecture, ni nouveaux cartons.

Pour se faire une idée nette du procédé, il suffit de le voir en expériences. Or, rien ne sera plus facile. Un métier d'atelier, pourvu de deux mécaniques Jacquard est en montage à l'Institut technique; les intéressés, fabricants ou chefs de fabrication, pourront venir le voir en marche, choisir eux-mêmes le fond qui leur plaira, le faire entrer dans le tissu et apprécier l'effet de l'échantillon obtenu. En dix minutes un homme de la partie aura tout compris et tout jugé. C'est une nouvelle tentative pour diminuer les frais généraux par la rapidité et l'économie de l'échantillonnage; c'est de ce côté qu'il faut marcher pour lutter contre la concurrence et s'avancer dans la voie du progrès. L'abbé H. Vassart.

N. Des cartes d'invitation seront adressées aux intéressés.

La fête hippique militaire. — Un soleil constamment radieux, de la verdure, des fleurs, un public d'élite, de jolies *toilettes, des courses intéressantes*, voilà plus qu'il n'en fallait pour assurer un plein succès à la fête militaire donnée dimanche, par le Club Hippique de Roubaix dans sa coquette piste du Breucq.

A vrai dire, l'on avait eu des craintes toute la matinée, le ciel couvert faisait appréhender la pluie malencontreuse. Heureusement le soleil est parvenu à percer les nuages pour ne plus disparaître du firmament avant la fin de la journée.

Dès deux heures et demie, un public nombreux et élégant arrive de toutes parts au Breucq. Dans le cadre verdoyant et fleuri, les uniformes des officiers, les claires toilettes d'été jettent une note joyeuse.

Nous remarquons : MM. les *généraux* Jeannerod, commandant le 1er corps d'armée; Doé de Maindreville, chef d'état-major du même corps; Avon, adjoint au gouverneur de Lille; Ricouard d'Hérouville et Massu, le colonel Ferré, du 19e chasseurs à cheval, le colonel Allaire, percepteur, le lieutenant-colonel Bizart, du 43e de ligne ; le commandant Eblé, du 19e chasseurs, Carton, médecin-major, Edouard Roussel, conseiller général, Léon Allard, ancien maire de Roubaix, Henry Ternynck, ancien président du Tribunal de commerce, Boulenger, président de la Société de géographie, Charles Lorthiois, président du Cercle commercial de Tourcoing, de nombreux officiers des garnisons voisines, etc. etc.

Voici le détail des courses et les résultats :

I. Prix du Breucq. — Sauts d'obstacles 18 partants.- Dans cette course magnifiquement menée d'un bout à l'autre on ne relève aucune faute ; aussi le classement se fait-il au temps.

1er prix *Pierrot*, à M. Dupertuis, lieutenant au 17e chasseurs, à Rambouillet, 2e *Boy*, à M. P. Routier, lieutenant au 19e chasseurs, à Lille, 3e *Dalza*, à M. d'Auzac de Lamartinie, lieutenant au 6e chasseurs, à Rouen ; 3e *Navarette*, à M. Carré, capitaine au 6e chasseurs à Rouen ; 5e *Ecole*, à M. Mano, lieutenant au 6e chasseurs à Rouen.

Des flots de rubans ont été distribués à : *Filou*, à M. Costerote ; à *Album*, à M. De la Garde, lieutenant au 3e chasseurs, à Abbeville ; à *Curieux*, M. Nadaud, lieutenant au 2e cuirassiers, à Paris : *Kirby*, à M. Le Boucher, lieutenant du 3e chasseurs, à Abbeville; *Caban*, à M. Lemire, vétérinaire au 6e chasseurs à Rouen.

M. Robitaille, lieutenant au 19e chasseurs, a fait une chute à la barre.

II. *Courses de têtes.* — Six têtes à pointer en un seul tour de piste, au galop soutenu :

15 partants :

1er prix : *Nubien*, à M. Routier, lieutenant au 19e chasseurs, à Lille ; 2e, *Bergerette*, à M. Robitaille, lieutenant au 19e chasseurs ; *Digitale*, à M. Danglande, capitaine au 19e chasseurs, à Hesdin.

Des flots de rubans ont été distribués à *Ecole*, à M. Mano, lieutenant au 6e chasseurs, à Rouen ; *Curieuse*, à M. Nadaud, lieutenant au 2e cuirassiers, à Paris ; *Navarette*, à M. Carrez, capitaine au 6e chasseurs à Rouen ; *Caban*, à M. Lepine, vétérinaire au 6e chasseurs, à Rouen ; *Pierrot*, à M. Dupertuis, lieutenant au 17e chasseurs à Rambouillet.

III. *Prix de Rubans.* Quatre obstacles de 80 centimètres à sauter avec 4 flots de rubans supendus à enlever en sautant les obstacles. Cette course a obtenu le plus vif succès.

1er prix, *Album*, à M. de la Garde, lieutenant au 3e chasseurs, à Abbeville : 2e, *Ecole*, à M. Mano, lieutenant au 6e chasseurs, à Rouen ; 3e, *Curieuse*, à M. Nadaud, lieutenant au 2e cuirassiers, à Paris.

Des flots de rubans ont été distribués à : *Bergerette*, à M. Robitaille, lieutenant au 19e chasseurs ; *Curieuse*, à M. Nadaud, lieutenant au 2e cuirassiers, à Paris ; *Kirby*, à M. Le Boucher, lieutenant au 3e chasseurs, à Abbeville ; *Dolza*, à M. de Lamart; *Caban*, à M. Lemire, vétérinaire au 6e chasseurs, à Rouen.

IV. *Grand-Prix de Roubaix.* — Sauts par quatre. — Cette course a été marquée par un accident qu'on a cru, un moment, fort grave.

Au deuxième parcours, M. F. Routier, lieutenant au 19e chasseurs, à Lille, montant *Nubien*, a été désarçonné à la rivière et le cheval est tombé sur le cavalier.

Voyant M. Routier à terre sous son cheval, le public a jeté des cris d'effroi. Les commissaires du Club Hippique, des officiers se précipitent au secours du lieutenant désarçonné. M. Routier est évanoui, il a la figure en sang ; on le transporte dans une des dépendances de la piste, où M. le médecin-major Carton vient aussitôt le visiter. L'officier ne tarde pas à reprendre connaissance et, un quart d'heure après l'accident, il se promène déjà sur la piste.

Nous avons pu causer à M. Routier qui nous a déclaré avoir été sous le coup d'une violente commotion, mais ne s'en porte pas plus mal. Il porte seulement au nez quelques ecchymoses sans gravité.

Un matelas, qu'on était allé chercher pour transporter à Lille l'officier, n'a donc pas servi et M. Routier a pu rejoindre sa garnison en même temps que ses camarades.

Quant au cheval, il a été sérieusement atteint et de l'avis des vétérinaires, il devra être abattu.

L'émoi causé par cet accident a bien vite été calmé et les épreuves du grand-prix de Roubaix ont continué très régulièrement. En voici les résultats :

1er prix, *Caban*, à M. Lemire, vétérinaire au 6e chasseurs à Rouen; *Curieuse*, à M. Nadaud, lieutenant au 2e cuirassiers à Paris; *Album*, à M. de la Garde, lieutenant au 3e chasseurs à Abbeville; *Dolza*, à M. d'Anzat de Lamartine.

2e prix : *Curieuse*, à M. Nadaud, lieutenant au 2e cuirassiers, à Paris, *Filou*, à M. Costeroste, lieutenant au 3e chasseurs à Abbeville, *Navarette*, à M Carrez, capitaine au 6e chasseurs à Rouen, *Pierrot*, à M. Dupertuis, lieutenant au 17e chasseurs à Rambouillet.

3e prix : *Etoupille*, à M. Node Langlois, lieutenant au 17e régiment d'artillerie, à la Fère ; *Kirby*, à M. Le Boucher, lieutenant au 3e chasseurs, à Abbeville ; *Ecole*, à M. Mand, lieutenant au 6e chasseurs à Rouen ; *Caban*, à M. Lemire, vétérinaire au 6e chasseurs, à Rouen.

Flots de rubans à : *Bergerette*, à M. Robitaille, lieutenant au 19e chasseurs, à Hesdin; *Appolonie*, à M. de Lasteyrie du Saillant, lieutenant au 19e chasseurs, à Lille ; *Pierrot*, à M. Dupertuis, lieutenant au 17e chasseurs, à Rambouillet ; *Lucette*, à M. Meyer, capitaine au 19e chasseurs.

A 5 heures et demie, la fête était terminée, tandis que l'Harmonie municipale de Croix, qui prêtait son concours jouait une entraînante *Marseillaise*.

Le retour a été très mouvementé.

Le sectionnement électoral. — On nous communique la note suivante : M. Achille Rousseau, commissaire délégué de l'enquête sur le sectionnement électoral de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer MM. les électeurs qu'il se tiendra à leur disposition à l'Hôtel de Ville, le mardi 27 juin de 9 heures du matin à 1 h. 1|2 du soir et de 3 à 8 heures du soir.

Une réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Roubaix se réunira, le vendredi 30 juin, en session extraordinaire.

Un projet concernant les Hospices et le Bureau de Bienfaisance. — Les administrateurs des établissements hospitaliers de Roubaix ainsi que le Conseil Municipal ont été appelés à donner leur avis sur un projet de la loi qui tend à fusionner les commissions administratives des hospices et des bureaux de bienfaisance en une seule commission dite « commission communale d'assistance.

La commission administrative des hospices de Roubaix s'est nettement prononcée contre ce projet. Le bureau de bienfaisance n'a pas encore fait connaître sa réponse. Quant au Conseil municipal, il s'occupera de cette question dans sa séance de vendredi.

Le Cercle Polyglotte à Dunkerque. — Les membres du *Cercle Polyglotte* ont pris part aux fêtes de Dunkerque, qui ont eu lieu hier dimanche.

A neuf heures du matin, nos concitoyens ont été reçus à la mairie, par M. Alfred Dumont, maire.

M. Gaillard, président, dans une allocution, qui a produit une excellente impression, a fait ressortir les mérites de cette association, composée de négociants et d'employés de commerce, qui cultivent les langues allemande, anglaise, espagnole, etc.

Il a mis en relief les avantages qui résultaient pour le commerce français de posséder des agents commerciaux pouvant rivaliser avec l'Institut de Hambourg, qui chaque année, donne 600 élèves aptes à se rendre à l'étranger et à combattre notre influence.

M. Dumont, maire, a remercié les excursionnistes et, à son tour, a fait ressortir les mérites du *Cercle Polyglotte* de Roubaix. Son allocution pleine d'esprit et d'humour, a été vivement applaudie, et les cris de : Vive Dunkerque ! ont retenti quand le maire a porté la santé de M. Gaillard, président d'honneur, et Duhamel, président, qu'un deuil de famille retenait loin de cette fête.

Un pèlerinage à Montmartre. — Comme nous l'avons annoncé, plusieurs de nos concitoyens sont partis, samedi, en pèlerinage à Montmartre.

Après avoir passé la nuit en adoration dans la basilique du Sacré-Cœur, ils ont assisté à la messe, dimanche matin, à huit heures et demie.

A l'issue de la cérémonie a eu lieu la consécration du commerce et de l'industrie au Sacré-Cœur de Jésus. Une assistance très nombreuse emplissait les nefs de l'immense basilique. L'allocution donnée par le R. P. Lémius, supérieur des Pères de Montmartre, avec une éloquence convaincante, a fait une très profonde impression.

La cérémonie a pris fin vers dix heures et demie et nos concitoyens tout heureux d'avoir prié le Sacré-Cœur pour les intérêts *du commerce* et de *l'industrie* de Roubaix, ont regagné notre ville par les divers trains de l'après-midi et de la soirée.

Tiers-ordre de Saint-François. — Fraternité des hommes. — La section d'études Léon XI I se réunira aujourd'hui, à huit heures très précises du soir, 84, Grande-Rue.

La « Roubaisienne » à Dunkerque. — La *Roubaisienne* prendra part, aujourd'hui lundi, à la fête de *gymnastique organisée* par la société la *Dunkerquoise*.

En outre des mouvements d'ensemble de la fête fédérale de Dijon exécutés par toutes les sociétés réunies, la *Roubaisienne* produira un travail simultané à la quadruple barre fixe et aussi quelques pyramides.

La section bien préparée, fera honneur, nous en sommes sûrs, à la réputation de notre vaillante société de gymnastique.

Un accident d'atelier. — Un ouvrier caoutchoutier de la maison de M. Emile Degrave, rue du Tilleul, Eugène Doutreligne, a été blessé assez grièvement au coude et au bras droit par une clef de sevrage.

M. le docteur Merlier a constaté que le blessé devrait subir une incapacité de travail de huit à dix jours.

Si vous voulez que l'on vous pose des dents dans la perfection, adressez-vous à M. Polack, dentiste, rue d'Inkermann, 56, les mardis et vendredis, de 2 à 5 heures. Tous les travaux sont garantis. 45105—42045

Les amateurs de bon beurre ne mangent que le beurre d'Oostcamp. Le kil. **3.20**, rue du Bois, 13, et dépôts succursales.

Beurre salé, en pots, conservation garantie, **2,75** le kil.

Téléphone.—On porte à domicile.50230

LA BOUCHÉE DE PAIN
et le Prêt du Couchage

Solennité musicale populaire. — Tirage des primes

Malgré les diverses attractions qui appelaient le public de plusieurs côtés, une nombreuse assistance s'était rendue dimanche à l'Hippodrome, pour le tirage des primes de la Bouchée de pain et du Prêt du couchage, et à la *solennité populaire* qui l'a précédé.

La *Fanfare Delattre*, qui prêtait généreusement son concours à cette fête, a, sous l'énergique et habile direction de M. L. Knorr, exécuté avec un ensemble parfait et un entrain remarquable les morceaux suivants : *Pour les pauvres*, andante, *Schiller-Marsh*, une polka pour piston, dans laquelle M. Bovens s'est fait chaleureusement applaudir, une valse, *Voix reconnaissante*, le ballet de *Fête Watteau* et pour finir la *Marseillaise*.

Entre ces divers morceaux, le sympathique Broutteux, M. Jules Watteeuw, a soulevé les applaudissements enthousiastes de la salle qui ne se lassait pas de le rappeler, en récitant la pièce suivante de circonstance à laquelle il a ajouté de charmantes pasquilles nouvelles qui sont appelées à avoir le même succès que les précédentes : l'*Moucho d'poche, Thérèse et Catherine* et l'*Ours*.

Voici la pièce composée spécialement pour la fête de dimanche :

Avant z'hier au soir, indormi vin min lit
J'sins qu'in fait catiou, tout d'inne, d'sous mes pids
Me v'la, adan, que j'm'évelle
Et, j'vos, là, inn' bell' main'zelle,
Blancq' comm' de l'ouate de coton
Inn' fossette à sin minton,
Des is comm' des vrais agathes
Et, sus s'têt, des bell' nattes
Blond' comm' des beaux épis d'or
In dirot qu'je l'vos acor :
S'bouq' comme inn' chériche vermene
Ebé bé qu'ell' étot belle !!
Et, t'nez, la pur' vérité
In veyot, vraimint, l'Bonté
Peinte sus s'fidjure
J'vous l'assure
Ill' me dit : te sais, Broutteux
Que t'es t'in garchon hureux,
Je n'sais po, in m'a dit comme,
Que t'allos à l'Hippodrome,
Du que l'Bouchée d'pain offert
Pou dimanche in beau concert.
Là, y aura l'Fanfar'-Delatte
Condut pa tin comarate,
Louis Knorr, in roïal musicien
Qui condut s'fanfar' au liméro in
Mais, d'vant, cha, va, Broutteux, t'apprin'ras inn' nouvelle
Qui tra ben accueillie, et d'fait che n'd'est inn' belle.
In dit que l'famill' Motte ill' vint de décider
Qu' pour honorer l'mémoire de s' digne et bonn' ma mère
Vin les mains d' l'assistance d'main ill' ira verser
L' somme de chinquante mill' francs pou soulager l'misère.
Vin c' don si généreux allons Broutteux à t' mote
Que l' femm' si charitabe, l' bonn' Madame Alfred Motte
Arot su oublier l'Œuvre de l'Bouchée d' Pain
Et celle du Prêt d' Couchage
Car les deux y n' font qu'in.
Aussi, l' jour du concert, Broutteux rends témoignache
A l' belle famille de Motte pou sin don généreux.
Huit mille francs pou l' Bouchée d' Pain, l' Couchage
Alfred Welcome et Paul Despature qui ont été heureux.
Eux qui sont toudis à l' cache pou ces pauf' malhureux.
Ah ! si les riches sarottent sus la terre
Imiter c' bel exempe et soulager l'misère
Y trettent par à tour tertus ben accueillis.
Comme ill' est. Madam' Motte, cuch'teur au Paradis.
Mais j' m'in vas l'ertrouver, j' sus ichi que j' babelle,
Et l'in m'attind, là haut, Broutteux, pur' vérité
Mais j' li dis, tchi qu' vous èt's, bell' Mam'zelle
Le v'là qu'ill' s'abache et m' dit à m' n'orelle
Je suis la Charité !

Après l'entr'acte qui a suivi l'exécution de la *Marseillaise*, il a été procédé au tirage des primes. M. Alfred Welcome, président de l'Œuvre, a d'abord prononcé l'allocution suivante :

« Mesdames, Messieurs,

» C'est avec plaisir que j'accomplis la douce mission de porter, au nom du Comité, nos sincères remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont aidés dans la tâche parfois ardue que nous avons entreprise et qui, grâce à ces précieux concours, a pu jusqu'à ce jour être menée à bien.

» La Bouchée de pain, si utile pendant les mois rigoureux de l'hiver, surtout pendant les chômages amenés par des crises commerciales, hélas ! trop fréquentes et trop prolongées, aura à la fin de 1899 ses dix années d'existence ; elle a donc acquis droit de cité par ses innombrables et incontestables services rendus à la classe indigente.

» Placés par cette œuvre au premier rang pour voir et étudier de près les misères les plus noires, les plus cachées nous nous sommes vite rendu compte qu'au point de vue moral et humanitaire il y avait un grand vide à combler, et avons considéré comme un devoir de nous y attacher.

» Peut-être témérairement, mais confiants dans la Providence, nous avons adjoint à notre œuvre première le Prêt du couchage. Nous disons : témérairement, car l'achat du matériel (277 lits déjà *très insuffisants*), son entretien nous ont acculés au delà de nos prévisions, à de grandes difficultés financières.

» Mais notre foi dans la Providence n'a pas été déçue, de nobles cœurs, en souvenir de leur bonne et charitable mère, pour continuer les nombreux bienfaits répandus par elle, ont largement doté les principales œuvres de notre ville ; nous avons cité les enfants de Mme Alfred Motte. Qu'ils reçoivent ici *l'expression de notre vive et sincère reconnaissance*, pour la large part qu'il ont attribuée à notre œuvre et qu'ils soient assurés que tous nos efforts tendront, grâce à leur libéralité, à soulager le plus de misères possible, travaillant ainsi à perpétuer la mémoire de leur chère et regrettée défunte chez les déshérités que *sa mort si imprévue avait frappés si cruellement*.

» Il nous reste, Mesdames et Messieurs, à remercier chaleureusement de son obligeant concours la *Fanfare Delattre*, sa Commission et son sympathique chef L. Knor, que l'on trouve toujours au premier rang lorsqu'il s'agit de bienfaisance.

» Merci aussi à notre ami le Brouteux, qui paie toujours si volontiers de sa personne quand il s'agit de soulager l'humanité.

» Nous avons aussi à témoigner toute notre reconnaissance à la presse qui jamais ne nous a marchandé son très précieux et gracieux concours et qui peut, à bon droit, revendiquer une part des résultats obtenus.

» Pour terminer, nous exprimons tous nos regrets qu'un empêchement nous ait privés de la présence de notre présidente d'honneur, Mme Constantin Descat, et nous tenons à lui adresser publiquement toutes nos félicitations pour la magnifique distinction que vient de lui accorder la Société d'encouragement au bien. Nulle plus qu'elle en était digne pour son grand et tenace dévouement aux œuvres charitables.

» Mesdames et Messieurs, encore une fois merci !

» Nous allons procéder au tirage des primes et vous souhaitons à tous bonne chance ! »

Il a ensuite été donné lecture du procès-verbal de constat dressé par Me L. Buns, huissier, pour attester que tous les numéros nécessaires au tirage des primes avaient bien été déposées dans les urnes qui ont été apportées scellées.

Le tirage a donné les résultats ci-après :

1re prime, une jolie maison avec jardin, n° 22,637; 2e prime, mille francs en espèces, n° 22,775 ; 3e prime, une obligation foncière 3 0|0 1879, n° 26,762 ; 4e prime, une obligation ville de Paris 1898 n° 14,143 ; 5e prime, une obligation ville de Paris 1871, n° 27,130 ; 6e prime, une obligation communale 3 0|0 1891, n° 7,848 ; 7e prime, 1|4 d'obligation ville de Paris 1898, n° 19,797 ; 8e prime, une obligation ville de Bruxelles, n° 22,146 ; 9e prime, un livret de caisse d'épargne de 100 fr. n° 17,780 ; 10e prime, un bon du Congo, n° 24.374 ; 11e prime, un bon à lot du Crédit Foncier, n° 14,706 ; 12e prime, un livet de Caisse d'épargne de 50 fr., n° 10,985 ; 13e prime, une obligation de Roubaix-Tourcoing, n° 7,481 ; 14e prime, une obligation de Roubaix-Tourcoing, n° 6,224 ; 15e prime, deux bons de l'Exposition, n° 17,638 ; 16e prime, un bon de l'Exposition, n° 6,822.

Voici les noms des heureux gagnants des huit premiers lots : 1er, M. Georges Mathon, 26, rue d'Alsace; 2e, M. Pierre Demester, 19, rue Latine; 3e, M. Emile Sestyarens, 57, rue Nain; 4e, M. Léon Coupleux, 5, rue Carnot, à Tourcoing; 5e, M. P. Masure, rue Daubenton; 6e, M. L. Soiblin, 97, rue Daubenton; 7e, M. Louis Robayes, rue d'Alger; 8e, M. R. Stevens, rue des Fossés.

TOURCOING

Les annonces pour le Journal de Roubaix *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 2760

La grève des trieurs. — MM. Albert Malard et Cie nous communiquent, avec demande d'insérer la lettre suivante qu'ils ont adressée au journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing :*

« Tourcoing, le 25 juin 1899.

» Monsieur le Rédacteur en chef

de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*,

» Dans le numéro paru ce jour de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*, vous nous accusez de mauvaise volonté au sujet de la grève de trieurs qui existe dans notre peignage.

» Il n'y a aucune mauvaise volonté de notre part ; il y a simplement maintien d'un droit indiscutable et indispensable à tout industriel.

» Quatre de nos anciens ouvriers dits « tels quelleurs » jugés suffisamment capables ont été mis à la claie comme apprentis trieurs. Une heure après les ouvriers trieurs se sont mis en grève. Ils sont ensuite entrés en pourparlers avec leur chef, le lendemain avec nous ; nous disant qu'ils refusaient d'accepter avec eux les quatre apprentis. Ils nous interdisent donc de former des trieurs. Faudrait-il leur autorisation préable pour le faire ? Pourquoi nos ouvriers veulent-ils nous interdire ce qui se fait couramment dans d'autres peignages ?

» Toute la question de la grève est ici : Pouvons-nous oui ou non faire des apprentis trieurs ave les ouvriers qui travaillent chez nous comme « telquelleurs » et méritent de l'avancement ? Nous disons « oui ; les tireurs répondent : « non. »

» La quantité de laine à trier augmente chaque année dans une grande porportion ; si l'on ne pouvait pas former de nouveaux trieurs, leur nombre ne ferait que diminuer ? Et il ne serait plus possible de faire quelques apprentis ? C'est absurde. L'intérêt général de commerce et de l'industrie interdit d'admettre de telles exigences.

» Nous avons toujours gardé avec nos ouvriers l'attitude la plus conciliante et nous en avons plusieurs fois donné des preuves aux trieurs mêmes ; aussi trouvons-nous étrange leur procédé qui consiste à faire grève d'abord et à faire connaître plus tard seulement, en adressant un *ultimatum*, le motif de la grève. C'est vouloir imposer sa volonté sans discussion, c'est ce qui n'est pas admissible.

» Nous vous prions de vouloir bien publier cette lettre dans votre plus prochain numéro et vous présentons, Monsieur, nos sincères salutations. » Albert Malard et Cie. »

Les trieurs se sont réunis dimanche après-midi, à six heures, au syndicat. Les grévistes semblent décidés à tenir tête et à ne pas reprendre le travail.

D'autre part il a été décidé que le syndicat assisterait au défilé du 14 juillet.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille HONORÉ-DUPREZ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame **Fidéline Duprez**, veuve de Monsieur **Henri Honoré**, *décédée à Croix, le 25 juin 1899, dans sa 84e année*, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 27 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Croix, d'où son corps sera transporté à Cambai pour y être inhumé. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 105, à Croix, à 9 h. 1|2.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 27 juin 1899, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Gustave-Etienne Delmasure**, époux de Dame **Laurence Dujardin**, décédé subitement à Roubaix, le 29 juin 1898, à l'âge de 50 ans. — *Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.*

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 27 juin 1899, à 9 heures 1|2, *pour le repos de l'âme de Dame* **Clémence Brouez**, épouse de Monsieur **Carlos Wilfart**, pieusement décédée à Roubaix, le 18 juin 1898, dans sa 58e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considerer le présent avis comme en tenant lieu.

TITRES EN DEPOT

Le **Crédit Lyonnais** possède dans les sous-sols de son Hôtel, 17, rue de la Gare, à Roubaix, une installation toute spéciale, à **l'abri du vol et de l'incendie**, pour la **garde des titres**, dont il détache les coupons, en porte le *montant à un compte spécial*, que le client peut toucher à son gré selon ses besoins.

Il s'occupe en outre de la **vérification des tirages** (Toutefois sans aucune garantie.)

Les titres peuvent être déposés ou retirés à tout moment de la journée de 9 heures à midi et de 2 h. à 6 heures du soir. 3—33060-4437g

60 Années de Succès

ALCOOL DE MENTHE de RICQLÈS

(*Le seul Alcool de Menthe véritable*)

CALME instantanément la SOIF et ASSAINIT l'EAU
Dissipe les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac, les Indigestions, la Dysenterie, la Cholérine.
EXCELLENT aussi pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom DE RICQLÈS

GUÉRISON DES HERNIES

Le docteur Bastin de Fontaine-l'Evêque (Belgique), le premier spécialiste herniaire, a fait à ce jour **2.200** cures radicales de **hernies**. Nouveau cas de guérison dans la région: Je soussigné, âgé de 42 ans, atteint d'une **hernie double** depuis 10 ans, certifie en avoir été guéri en 14 jours à l'Institut du Dr Bastin, à Fontaine-l'Evêque. Ma guérison est radicale, je ne porte plus bandage, je ne ressens plus rien.

Ed. Dutrieux, débitant à Tourcoing, 101, rue de Paris.

N. B. — Guérison **radicale** garantie **à vie**, suppression absolue de tout bandage.

Paiement après guérison. Aucun danger : le Docteur répond d'avance de toutes les opérations qu'il entreprend. 42395—4544

Racahout Delangrenier

ALIMENT COMPLET

léger, fortifiant, facilement assimilable

C'est l'aliment par excellence des enfants et de tous ceux qui ont besoin de fortifiants : mères pendant l'allaitement, anémiques, convalescents, vieillards.

Exiger la véritable marque · Delangrenier-Paris

47365

TRIBUNAUX

Tribunal civil de Lille. — *Audience du samedi 24 juin 1899.* — Présidence de M. Paul, président. — Les hospices de Roubaix contre les héritiers de M. Vincre, père. — Le procès que nous avions annoncé il y a quinze jours, a été plaidé samedi dernier ; ce fut la première affaire du rôle qui fut appelée.

On se rappelle que le jeudi 5 janvier, par un premier jugement avant faire droit, le Tribunal avait nommé trois experts, MM. Wannebroucq, de Nédoncel et Flévet, chargés d'examiner la comptabilité et de dresser le compte. A cette même date, le Tribunal avait de suite statué contre M. J.-B. Vincre fils, et l'avait condamné à rembourser la somme des détournements qui l'avaient conduit devant la cour d'assises.

M. Vincre père avait été secrétaire-archiviste des Hospices de Roubaix pendant de longues années, il avait occupé ces fonctions jusqu'en 1894, où, après sa mort, son fils, J.-Bte Vincre, lui avait succédé. L'administration des Hospices réclamait la restitution d'une somme totale de 31,560 francs, qu'elle prétendait détournée depuis le début de la gestion. Mais, devant l'exception de prescription que l'avocat des héritiers Vincre avait soulevée, les Hospices avaient réduit leur demande à 9,050 fr. Le Tribunal admit cette prescription, et décida que les experts comptables ne s'occuperaient que des détournements postérieurs au 23 août 1888, dans les dix années de la date de l'assignation, qui est du 23 août 1898. L'affaire revient sur le rapport des experts.

Me Delemer, avocat des Hospices de Roubaix, explique comment se pratiquaient les agissements de M. Vincre père; c'était sur les « pensionniers » que l'on opérait, c'est-à-dire sur les vieillards en instance d'admission à l'Hospice, que l'on ne pouvait faute de place y accepter mais auxquels, comme fiche de consolation, on accordait un petit secours mensuel. Il portait sur l'état mensuel des vieillards qui n'avaient aucun droit à la pension, faisait approuver l'état, recevait l'argent du receveur et conservait pour lui les allocations destinées aux prétendus vieillards.

Les experts se sont servis, du consentement même de J.-B. Vincre fils, des registres pour l'inscription des pensionniers, ne jugeant pas utile de recourir aux états correspondants déposés à la cour des comptes.

Ils ont classé en quatre catégories les fraudes : tantôt M. Vincre maintenait sur les états mensuels des pensionnaires depuis longtemps décédés: c'est ainsi que M. Delemer cite une veuve Briffaut qui, morte en 1886, a figuré et est censée avoir touché des allocations jusqu'à la fin de 1888. Tantôt on maintenait sur la liste, des pensionnés admis depuis peu à l'hospice et qui, par suite de cette admission, ne devraient plus rien toucher. Tantôt, encore, on rencontre sur les états mensuels des personnes qui avaient seulement sollicité des secours, mais ne les avaient pas obtenus. Tantôt enfin, ce sont ces personnes fictives, imaginaires, dont on n'a trouvé le nom nulle part.

Me Delemer signale ce détail caractéristique et qui, selon lui, montre bien que M. Vincre agissait en pleine conscience de ses actes : c'est que, à chaque paiement, une coche est

MARCHÉS A TERME

Cours du 26 Juin

TERME	LAINES PEIGNÉES — ROUBAIX-TOURCOING — Type unique — COURANT — Cote préced.	Cote du jour.	ANCIEN — Cote preced.	Cote du jour.	ANVERS — Peignés Buenos-Ayres ALLEMAND B. — Cote preced.	Cote du jour.	LEIPZIG — TYPE Buenos-Ayres d'Anvers — Cote préced.	Cote du jour.	LAINES BRUTES — ANVERS — Suint de La Plata TYPE C. — Cote préced.	Cote du jour.	Le Hâvre — BUENOS-AYRES Prima bonne courante — Cote préced.	Cote du jour.
Juin	5.825	.....	5.85	....	5.825	.....	4.80	....	....	....	196.00	Voir les cours à la dernière heure.
Juillet	5.825	5.85	5.85	5.85	5.825	5.875	4.80	4.80	....	....	195.00	
Août	5.85	5.90	5.85	5.90	5.825	5.875	4.80	4.80	....	....	195.50	
Septembre	5.90	5.90	5.875	5.90	5.85	5.875	4.80	4.80	....	....	194.50	
Octobre	5.90	5.925	....	....	5.85	5.875	4.80	4.80	....	....	193.50	
Novembre	5.90	5.95	....	....	5.85	5.90	4.80	4.80	....	....	193.50	
Décembre	5.90	5.95	....	....	5.875	5.90	....	4.80	....	....	193.00	
Janvier	5.90	5.925	.....	....	5.875	5.90	....	....	....	....	189.00	
Février	5.90	5.925	.....	.....	5.85	5.875	....	....	....	....	186.00	
Mars	5.875	5.90	.....	.....	5.85	5.875	....	....	....	....	185.50	
Avril	5.875	5.875	.....	.....	5.85	5.875	....	....	....	....	185.00	
Mai	.....	.....	.....	.....	5.85	5.875	.....	.....	....	....	185.00	

— Affaires traitées le 26 Juin —

COURANT				ANCIEN			
.....	sur Juin .... à		.....	.....	sur Juin .... à		.....
.....	»	»	...	.....	»	»	....
.....	»	Juillet	.....	.....	»	»	....
.....	»	»	.....	.....	»	»	....
15.000	»	Août	5.90	.....	»	Juillet	....
.....	»	»	.....	.....	»	»	....
25.000	»	Septembre	5.90	10.000	»	Août	5.90
.....	»	»	.....	.....	»	Novembre	....
15.000	»	Octobre	5.925	.....	»	»	....
.....	»	»	.....	.....	»	»	.....
.....	»	»	.....	.....	»	»	....
5.000	»	Novembre	5.95	.....	»	Décembre	....
.....	»	»	.....	.....	»	Avril	....
5.000	»	Décembre	5.95	.....	»	Mai	....
.....	»	»	.....	.....	»	»	....
.....	»	»	...	.....	»	»	....
.....	»	»	.....	.....	»	»	....
10.000	»	Janvier	5.925	.....	»	»	....
.....	»	»	.....	.....	»	»	....
5.000	»	Février	5.925	.....	»	»	....
10.000	»	Mars	5.90	.....	»	»	....
.....	»	»	.....	.....	»	»	....
.....	»	Mai	....	.....	»	»	.....
90.000	»			10.000			

ANVERS

Tendance : soutenue

	KILOS
Juin	.....
Juillet	20.000
Août	.....
Septembre	.....
Octobre	.....
Novembre	.....
Décembre	.....
Janvier	.....
Février	10.000
Mars	.....
Avril	.....
Mai	35.000
TOTAL	65.000

LEIPZIG

Tendance : calme

Total .. .... k.

Tendance : SOUTENUE — Total de la journée : 100,000 kilos.